



EXPERTISE CLINIQUE

EC 3. Évaluation : collecte de données

EC 3.1 Analyser la demande de services.

Stage IV :

- Sélectionne les informations pertinentes au dossier.
- Identifie les informations manquantes au dossier.
- Recueille l'information manquante à propos du client auprès de diverses sources (ex. : le client, autres professionnels).
- De façon autonome, détermine les suites pertinentes à donner à la demande de services (ex.: référence à un autre établissement ou à un autre professionnel, remise de conseils généraux, rencontre d'information en groupe, évaluation en audiologie).

EC 3.2 Faire un plan d'évaluation.

Stage IV :

- Planifie seul une évaluation formelle complète :
 - Identifie et priorise les aspects à évaluer en fonction du motif de consultation.
 - Sélectionne les méthodes et outils d'évaluation appropriés à la problématique.
 - Prévoit des alternatives dans le but de s'ajuster aux réactions et réponses du client.

EC 3.3 Réaliser une anamnèse avec le client.

Stage IV :

- Explore les outils utilisés dans le milieu de stage pour documenter l'histoire de cas.
- Planifie l'anamnèse en fonction de la demande de services.
- Réalise une anamnèse organisée, orientée et pertinente au contexte clinique avec le client.
- Suite à la réalisation de l'anamnèse, identifie les informations manquantes ou qui doivent être précisées pour bien documenter la situation clinique.
- Complète l'anamnèse avec le client lors d'entretiens ultérieurs, au besoin.
- Identifie les facteurs de risque et de protection propres à la situation clinique.
- Précise les situations de handicap vécues.
- S'informe des attentes du client.

EC 3.4 Réaliser l'évaluation, c.-à-d. la collecte de données.

Stage IV :

- Se prépare avant la rencontre d'évaluation : organise le local, s'assure de bien connaître les tâches utilisées et d'avoir le matériel requis sous la main lors de l'évaluation.
- Réalise seul une évaluation formelle complète à l'aide de tâches formelles ou informelles.
- Respecte les procédures de passation des tâches utilisées.
- Suscite la participation active du client.
- Explique au client l'objectif des tâches effectuées.
- Formule des consignes claires.
- Modifie le déroulement prévu selon les réactions et réponses du client.
- Gère le temps efficacement.

EC 3.5 Colliger les données.

Stage IV :

- Note efficacement les données en cours d'évaluation : réponses aux tâches formelles et informelles, observations sur le comportement, etc.
- Réalise adéquatement la cotation des tests utilisés.

EC 3.6 Évaluer, avec le client, le niveau de réalisation de ses habitudes de vie et les facteurs pouvant influencer sa qualité de vie (évaluation globale des besoins).

Stage IV :

- Identifie les habitudes de vie pouvant être affectées par le problème auditif ou de l'équilibre.
- Identifie les facteurs personnels, familiaux et environnementaux qui influencent sa qualité de vie.

EC 3.7 Utiliser l'équipement d'évaluation selon les standards, en effectuer l'étalonnage, l'entretien et le « troubleshooting ».

Stage IV :

- Connait et utilise adéquatement l'équipement disponible dans le milieu de stage.
- Consulte, comprend et réfère aux certificats d'étalonnage au besoin.
- Contribue à l'entretien quotidien des équipements pour s'assurer de leur bon fonctionnement.
- Connait et respecte les normes de prévention des infections en vigueur dans le milieu de stage.
- Réalise la résolution d'un problème d'équipement.

EC 4. Évaluation : aspect interprétation**EC 4.1; 4.2 Interpréter l'ensemble des données concernant les habiletés et déficits sur le plan de l'audition ou de l'équilibre ainsi que les facteurs extra-auditifs associés.**

Stage IV :

- Calcule les résultats bruts.
- Identifie le type d'erreurs.
- Fait une analyse qualitative des données.
- Identifie l'écart à la norme/la sévérité.
- Identifie l'influence des différents paramètres (ex.: longueur, complexité, débit, intensité) sur les résultats obtenus.
- Démontre un esprit critique face aux outils d'évaluation utilisés (ex. : limites des outils, utilisation des normes).
- Identifie les données pertinentes.
- Identifie la nature/origine des erreurs ou difficultés documentées.

<ul style="list-style-type: none"> • Met en relation les informations de sources diverses (ex. : données d'évaluation, anamnèse, observations et propos rapportés par des tiers, facteurs de risque et de protection). • Identifie l'information manquante de l'évaluation.
<p>EC 4.3; 4.6 Établir le profil clinique du client et formuler un pronostic le cas échéant.</p>
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fait une synthèse de l'interprétation des données d'évaluation en précisant les principaux éléments de la situation (forces/aspects déficitaires, facteurs de risque/de protection) et leurs interrelations. • Tient compte du vécu du client, c'est-à-dire ses habitudes de vie et les situations de handicap rencontrées, dans l'interprétation des données. • En lien avec le profil clinique du client et sa conclusion audiolinguistique, formule un pronostic plausible.
<p>EC 4.4 Formuler une conclusion audiolinguistique.</p>
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établit une conclusion audiolinguistique juste, complète mais concise, et qui tient compte de toutes les sources d'informations disponibles. • Justifie sa conclusion audiolinguistique.
<p>EC 4.5 Formuler des recommandations.</p>
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse les besoins du client en tenant compte de ses incapacités, de ses situations de handicap, de son environnement et de ses attentes. • Formule et priorise les recommandations pertinentes (ex. : nécessité d'une intervention, types de services, références). • Justifie les recommandations formulées.
<p>EC 4.7 Rédiger un rapport d'évaluation.</p>
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédige un rapport d'évaluation structuré, clair, pertinent, complet et adapté au(x) destinataire(s).
<p>EC 4.8 Transmettre l'information au client (et son entourage) suite à l'évaluation.</p>
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionne l'information pertinente relative aux résultats d'évaluation, au pronostic et aux recommandations à transmettre au client (et son entourage). • Identifie le meilleur moyen de transmission de cette information en fonction du contexte d'intervention (rapport synthèse, bilan oral, rencontre d'équipe, etc.). • Transmet au client (et son entourage) les résultats de l'évaluation, les recommandations et les conseils. • Valide la compréhension de ces informations par le client (et son entourage).

EC 5. Intervention : aspect planification

EC 5.1 Discuter avec le client des options de prise en charge en vue d'une prise de décision partagée.

Stage IV :

- Identifie les modalités d'interventions les plus pertinentes (incluant les interventions directes et indirectes; individuelles et de groupe; fréquence et durée, prévention, démarches à entreprendre, etc.) en fonction du profil clinique du client (incluant les facteurs extra-auditifs) et des données scientifiques disponibles.
- Discute avec le client des modalités d'intervention possibles (incluant les avantages et inconvénients de chacune).
- Respecte la décision du client de procéder ou non à une intervention.
- Respecte le choix des modalités d'intervention du client.

EC 5.2 Sélectionner les objectifs de prise en charge et être en mesure de les justifier.

Stage IV :

- Identifie et priorise des objectifs de prise en charge pertinents qui prennent en considération les forces et faiblesses identifiées par l'évaluation audiolinguistique et par d'autres évaluations professionnelles, le contexte de vie, les besoins et attentes du client.
- Appuie théoriquement le choix et la priorisation des objectifs d'intervention.
- Discute avec le client du choix des objectifs de prise en charge.
- Ajuste ou précise ses objectifs d'intervention pour s'intégrer au plan d'intervention interdisciplinaire déterminé en équipe, le cas échéant.

EC 5.3 Sélectionner les moyens de prise en charge et être en mesure de les justifier.

Stage IV :

- Choisit des moyens de prise en charge (références, démarches, tâches et stimuli, activités, rétroaction) appropriés à l'atteinte des objectifs fixés en tenant compte des caractéristiques du client et de son contexte.
- Choisit des activités qui suscitent l'intérêt du client et le motivent.

EC 5.4 Rédiger un plan d'intervention audiolinguistique.

Stage IV :

- Rédige un plan d'intervention structuré, pertinent et ajusté au(x) destinataire(s).
- Identifie de façon juste les partenaires impliqués.
- Modifie le plan d'intervention au besoin.

EC 5.5 Planifier la mesure des progrès et de l'efficacité de la prise en charge.

Stage IV :

- Détermine les critères d'atteinte pour les objectifs ciblés.
- Sélectionne des moyens pour mesurer l'atteinte des critères établis (ex. : utilisation d'une ligne de base, documentation des progrès via les notes de thérapie consignées au dossier professionnel, complétion d'une grille qui documente les progrès réalisés dans l'accomplissement d'une habitude de vie).

EC 6. Intervention : aspect réalisation
EC 6.1 Réaliser la sélection, l'ajustement, la vérification et la validation des aides auditives
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionne les aides auditives adaptées aux spécificités du client. • Ajuste les aides auditives en fonction des spécificités du client. • Valide l'efficacité de l'ajustement selon les procédures cliniques standards.
EC 6.2 Réaliser une intervention de prise en charge.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalise de façon autonome et sous supervision indirecte environ 75% des interventions habituellement prises en charge par le superviseur. • Organise l'environnement de façon à faciliter la communication. • Explique au client les objectifs poursuivis et les moyens utilisés. • Suscite la participation active du client. • Offre une rétroaction ciblée et pertinente. • Modifie au besoin le déroulement prévu selon les réactions du client (prévoit des alternatives). • Gère le temps de façon efficiente. • Note en cours d'intervention les informations pertinentes à la documentation de l'évolution (voir 6.7).
EC 6.3; 6.4 Agir de manière à réduire les facteurs de risque ou maintenir/favoriser les facteurs de protection.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifie, avec le client, des solutions visant à réduire les impacts des facteurs de risque. • Identifie, avec le client, des moyens visant à maintenir ou bonifier les facteurs de protection. • Soutient le client dans la mise en place des moyens choisis.
EC 6.5 Évaluer les progrès du client et l'efficacité de la prise en charge.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesure les progrès et l'efficacité de l'intervention à l'aide des critères d'atteinte et des moyens identifiés lors de la planification de l'intervention (voir 5.5). • Questionne de façon critique l'efficacité de ses interventions. • Identifie des aspects de l'intervention qui peuvent en limiter l'efficacité (ex. : fréquence de traitement insuffisante, non-efficacité des technologies, etc.), si applicable.
EC 6.6; 6.8 Ajuster l'intervention/prise en charge en fonction du progrès du client et mettre fin au traitement le cas échéant.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modifie les objectifs et modalités d'intervention en fonction des progrès du client. • Reconnaît et justifie qu'il est temps de mettre fin au traitement. • Précise un plan de congé avec le client, au besoin. • Rédige une note de fermeture de dossier structurée, claire et pertinente.

EC 6.7 Documenter l'évolution par écrit.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documente les changements observés vers l'atteinte des objectifs à l'aide de notes au dossier et de rapports d'évolution structurés, clairs et pertinents.
COLLABORATION
C 3. Collaboration avec les autres professionnels
C 3.1 Collaborer avec d'autres professionnels dans une approche intégrée des services au client.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sollicite et utilise judicieusement l'expertise des autres professionnels dans le but de mieux comprendre le profil clinique du client et d'offrir une intervention pertinente et adaptée. • Travaille en concertation avec les différents professionnels et le client dans les démarches de prises de décisions le concernant, dans un climat de confiance mutuelle. • Respecte les limites professionnelles des membres des équipes, telles qu'établies dans le milieu de stage.
C 3.2 Mettre à contribution son expertise d'audiologiste dans un cadre de collaboration.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage son avis professionnel avec les autres intervenants impliqués auprès du client. • Établit ses limites professionnelles.
C 3.3 Interagir selon les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe, incluant le personnel administratif.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajuste son rôle dans l'équipe en tenant compte de celui exercé par les autres membres de l'équipe et du contexte. • Assume ses responsabilités dans la réalisation d'un travail collaboratif. • Collabore avec le personnel administratif. Collabore à la réussite du collègue dans un stage réalisé en apprentissage entre pairs (peer-coaching).
C 4. Relations professionnelles
C 4.1 Respecter les différences personnelles et professionnelles entre les collègues.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretient des relations harmonieuses et constructives avec le superviseur, les membres des équipes, les autres intervenants du milieu et les autres stagiaires. • Est positif et fait preuve d'ouverture d'esprit face aux choix et aux idées d'autrui.

C 4.2 Favoriser une dynamique d'équipe positive.

Stage IV :

- Est ouvert et réceptif aux commentaires ou suggestions du superviseur, des membres de l'équipe, des autres intervenants du milieu et des autres stagiaires.
- S'adapte au besoin pour faciliter le travail de chacun des membres de l'équipe et du milieu de stage.
- Est proactif dans la recherche de solution favorisant une dynamique d'équipe positive.

C 4.3 Gérer les malentendus et les conflits pour améliorer sa collaboration.

Stage IV :

- Adopte une approche constructive dans la résolution de conflits ou de problématiques.
- Lors de la résolution d'un malentendu ou d'un conflit :
 - S'adresse aux personnes concernées
 - Utilise un ton adéquat
 - Choisit un endroit et un moment appropriés pour aborder la situation problématique

COMMUNICATION

COM 2. Structure

COM 2.1; 2.2 Réaliser les étapes d'une entrevue structurée.

Stage IV :

- Explore les outils utilisés dans le milieu de stage pour planifier l'entrevue selon les besoins.
- Planifie l'entrevue en fonction des besoins cliniques.
- Réalise une entrevue organisée, orientée et pertinente au contexte clinique avec le client.

COM 3. Habiletés de communication

COM 3.1 Utiliser les techniques d'entretien de base verbales et non verbales en contexte clinique.

Stage IV :

- Choisit et utilise de façon pertinente les techniques d'entretien de base verbales et non verbales.
- Utilise de façon adéquate les questions ouvertes et fermées.

COM 3.2; 3.3 Ajuster la communication aux interlocuteurs et à leurs caractéristiques ainsi qu'au contexte.

Stage IV :

- Utilise un niveau de langage adapté aux interlocuteurs (ex.: pair, collègue, client).
- Utilise un niveau de langage adapté à leurs caractéristiques (identité socioculturelle et linguistique, niveau de scolarité, état émotionnel).
- Utilise un niveau de langage adapté au contexte (ex. : entretien individuel, rencontre multidisciplinaire, présentation d'une formation devant un grand groupe).
- Transmet les informations pertinentes selon l'interlocuteur et le contexte.
- Choisit des modalités de communication appropriées aux caractéristiques de l'interlocuteur (ex. : transmission de l'information à l'oral ou par écrit, de façon individuelle ou en équipe, utilisation d'un média tel que le téléphone, le courrier électronique, appel vidéo) et au contexte (ex. :

<p>transmission de l'information à l'oral et/ou par écrit, utilisation d'un média tel que le téléphone, le courrier électronique, appel vidéo).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifie la compréhension de l'interlocuteur. • Utilise des moyens pour faciliter la compréhension de l'interlocuteur, au besoin.
<p>COM 4. Approche centrée sur le client</p>
<p>COM 4.1 Explorer le problème, l'expérience vécue et les attentes.</p>
<p>Stage IV : Lorsqu'approprié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explore où se situe le client dans le processus d'adaptation au problème. • Explore l'expérience vécue par le client pertinente pour l'intervention (ex. : expériences positives ou négatives liées à la consultation d'autres professionnels). • Explore les croyances, opinions, valeurs, etc. du client pertinentes pour l'intervention. • Discute avec le client des connaissances (provenant de diverses sources) qu'il possède sur son trouble d'audition, vestibulaire, ses acouphènes et leur traitement. • En lien avec les points précédents, ajuste ses interventions en fonction des informations recueillies.
<p>COM 4.2 Ajuster les façons de faire en fonction du contexte de vie du client.</p>
<p>Stage IV : Lorsqu'approprié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explore les caractéristiques du contexte de vie du client pouvant influencer l'intervention. • Discute avec le client des besoins et limites induits par son contexte de vie. • Avec le soutien du superviseur, ajuste ses interventions en fonction des informations recueillies. • En lien avec les points précédents, ajuste ses interventions en fonction des informations recueillies.
<p>COM 4.3 S'assurer que le client prenne une décision éclairée en tenant compte des preuves scientifiques et de ses préférences.</p>
<p>Stage IV : Lorsque les priorités du client ne correspondent pas à celles établies par le stagiaire en fonction du profil clinique du client et des données scientifiques disponibles, l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est à l'écoute des préférences du client. • Cherche à comprendre les facteurs qui influencent les choix du client. • Informe le client de façon à ce qu'il prenne une décision éclairée. • Propose des alternatives susceptibles de répondre aux préférences du client.

COM 5. Habiletés relationnelles

COM 5.1 Utiliser des comportements respectueux, empathiques et d'écoute active envers le client.

Stage IV :

- Est patient.
- Laisse au client le temps de s'exprimer.
- Interrompt le client avec tact, lorsque requis.
- Adopte une attitude d'ouverture, sans porter de jugement.
- Adopte une attitude d'écoute.
- Ajuste son comportement et ses propos en fonction des indices verbaux et non verbaux donnés par le client.
- Exprime sa perception des émotions ressenties par le client.
- Démontre, par son non verbal et ses propos, sa sensibilité au vécu du client.

COM 6. Capacités de s'exprimer clairement à l'oral et à l'écrit

COM 6.1 S'exprimer à l'oral de façon structurée, précise et dans une forme correcte.

Stage IV :

- S'exprime clairement et de façon structurée dans divers contextes : entretien individuel, petit et grand groupe (ex. : le client et sa famille, les autres professionnels lors d'une rencontre de plan d'intervention multidisciplinaire, groupe de parents).
- Utilise des termes spécifiques.
- Utilise un français conforme aux normes.

COM 6.2 S'exprimer à l'écrit de façon structurée, précise et dans une forme correcte.

Stage IV :

- S'exprime à l'écrit de façon structurée.
- Utilise des termes spécifiques.
- Utilise un français conforme aux normes.
- Respecte une littératie adaptée aux destinataires de ses écrits.

ÉRUDITION

E 2. Habiletés

E 2.1 Utiliser différentes méthodes/outils favorisant l'apprentissage autonome.

Stage IV :

- Sélectionne et utilise des méthodes/outils d'apprentissage pertinents en fonction du contexte de stage.
- Identifie, à l'intérieur de ses notes de cours, des livres de référence ou des articles scientifiques, des données scientifiques pertinentes aux clientèles ou situations cliniques rencontrées dans le cadre du stage.
- Recourt à une personne-ressource, au besoin.

E 2.2 Réinvestir les apprentissages dans de nouvelles situations.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapte son comportement et ses interventions en fonction des apprentissages faits en cours et en stage.
E 3. Habiletés de recherche et de critique de données scientifiques
E 3.7 Utiliser les données scientifiques.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prend des décisions cliniques guidées par les faits scientifiques. • Justifie ces décisions. • Reconnaît les limites des données scientifiques consultées.
E 3.9 Transmettre ses connaissances.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage des données de la littérature avec les intervenants du milieu clinique.
PROMOTION DE LA SANTÉ
PS 2. Soutien du client dans l'appropriation de sa situation
PS 2.1 Soutenir les clients pour faciliter leurs démarches d'obtention de financement et de services pour eux-mêmes et leurs proches.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présente les informations et outils au client et à ses proches (règles d'admissibilité, formulaire, site internet, etc.). • Aide le client et ses proches à compléter les documents nécessaires. • En lien avec ses recommandations, soutient le client dans l'accès aux ressources pertinentes.
PS 2.2 Soutenir les clients dans l'actualisation de la promotion de leurs besoins.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outille le client pour qu'il soit en mesure de faire valoir lui-même ses besoins auprès des différents acteurs de ses milieux de vie (famille, école, travail, etc.).
PS 2.3 Soutenir la participation sociale des clients.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseigne au client et son entourage les différentes adaptations possibles permettant l'optimisation de la participation sociale du client. • Outille le client pour le rendre autonome dans la formulation de demande d'adaptation du milieu ou de l'entourage favorisant sa participation sociale. • Participe et organise au besoin des rencontres d'information et sensibilisation dans les milieux de vie du client.

GESTION
G 1. Savoirs
G 1.1 Acquérir les savoirs associés à la gestion d'une microentreprise ou d'un département.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connait les exigences principales de la gestion d'une microentreprise ou d'un département. • Est sensible et collabore à la saine gestion d'une microentreprise ou d'un département.
G 2. Gestion de la pratique
G 2.1 Gérer son temps.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gère son temps de manière à réaliser toutes les activités prévues, et ce, en respectant les échéanciers. • Utilise efficacement son temps : accomplit la majorité de ses tâches cliniques durant les heures de stage. • Priorise les activités à réaliser.
G 2.2 Planifier les services d'audiologie en fonction des ressources disponibles et du modèle d'organisation des services.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connait et respecte les ressources disponibles et le modèle d'organisation des services. • Collabore à la planification des services d'audiologie en y apportant des suggestions qui tiennent compte des contraintes du milieu et des ressources disponibles.
G 3. Fonctionnement du milieu de travail
G 3.1 Participer à l'amélioration de la qualité des services par l'utilisation des meilleures pratiques basées sur les faits scientifiques.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifie des éléments de l'offre de service ayant le potentiel d'être bonifiée. • En s'appuyant sur les faits scientifiques, propose des changements dans le but d'améliorer l'offre de service. • Partage les constats observés par la mise en place des meilleures pratiques.
PROFESSIONNALISME
<p>***Note : L'obtention d'une cote 1 ou 2 dans l'une ou l'autre des sous-compétences peut occasionner l'échec du stage. Cette décision sera prise par la coordination des stages.</p>
P 2.1 Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'Université et dans les milieux cliniques.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte les valeurs et les règlements de l'établissement (ex. : tenue vestimentaire, procédure de consultation et de tenue des dossiers). • Respecte les attentes et exigences formulées dans le plan de cours et convenues dans le contrat d'apprentissage (ex. : respect des échéanciers). • Respecte le Règlement sur les dossiers et la tenue des bureaux des membres de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

P 2.2; 2.3 Démontrer des comportements conformes aux règles éthiques et déontologiques de la profession, en clinique et en recherche le cas échéant.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte le code de déontologie de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec. Dans l'éventualité où l'étudiant est appelé à intervenir dans le cadre d'un projet de recherche en cours dans le milieu de stage : • Prend connaissance et respecte le protocole de recherche. • Respecte les règles éthiques en recherche. • Informe le chercheur de tout élément contrevenant aux règles d'éthique en recherche.
P 2.4 Démontrer des comportements traduisant une attitude professionnelle et conformes aux valeurs et missions en vigueur à l'Université et dans les milieux cliniques.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est assidu, ponctuel et bien préparé. • Se montre respectueux et poli. • Utilise de manière responsable les différentes formes de communication (ex. : cellulaire). • Manifeste de la flexibilité et de la tolérance dans le respect des différences (ex. : diversité culturelle, convictions religieuses et politiques, orientation sexuelle, etc.).
P 3. Pratique réflexive
P 3.1 Appliquer une démarche de pratique réflexive.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifie une situation clinique qui suscite la pratique réflexive. • Décrit la situation. • Analyse la situation (identifie ce qui s'est bien/moins bien passé et pourquoi, identifie les réactions des personnes impliquées et tente de comprendre pourquoi elles ont réagi ainsi). • Recherche des alternatives basées sur des données théoriques et pratiques variées et reconnues. • Sélectionne l'alternative qui semble la plus appropriée et la justifie. • Expérimente cette alternative pour ensuite l'analyser et la valider.
P 3.2 Reconnaître les situations problématiques sur le plan éthique, incluant la déontologie.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifie les décisions, les actions, les prises de position, etc., problématiques sur le plan éthique.
P 3.3 Démontrer les habiletés propres au processus de délibération éthique.
<p>Stage IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalise une démarche adéquate en vue de résoudre un problème de nature éthique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse la situation ○ Identifie les valeurs en cause ○ Identifie les actions à mettre en œuvre ○ Agit conformément aux décisions prises

P 3.4 Démontrer sa capacité à porter un jugement critique sur l'ensemble de ses compétences.

Stage IV :

- S'autoévalue de manière juste : identifie certaines de ses forces et faiblesses en regard des compétences développées dans le cadre du stage (expertise clinique, communication, collaboration, érudition, professionnalisme, promotion de la santé, gestion).
- Identifie ses cibles de développement.
- Répond de manière constructive à la critique.

P 3.5 Prendre les moyens pour poursuivre le développement de ses compétences.

Stage IV :

- Lorsque nécessaire, identifie et met en place des moyens pertinents pour favoriser le développement d'une compétence jugée moins bien développée.
- Évalue l'efficacité des moyens mis en place et se réajuste au besoin en identifiant de nouveaux moyens.
- S'ajuste à la suite des commentaires du superviseur ou d'un collègue.
- Profite des opportunités offertes dans le cadre du stage (ex. : activités de formation, échanges interprofessionnels) pour développer certaines compétences.